

RCS : NEVERS Code greffe : 5802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00145 Numéro SIREN : 884 611 252 Nom ou dénomination : A2-Strat
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2023 sous le numéro de dépôt 2093

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12

Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

SARL Unipersonnelle A2-Strat
3 rue du Mont Givre
58320 POUQUES-LES-EAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
Sur les apports effectués par Monsieur Philippe
LEUWERS à la SARL Unipersonnelle A2-Strat

Laëtitia COURVOISIER
Commissaire aux Comptes
Co-gérant SARL ETC AUDIT
22/11/2023

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS SUR LES
APPORTS EFFECTUES PAR MONSIEUR PHILIPPE LEUWERS
AU PROFIT DE LA SARL Unipersonnelle A2-Strat – 3 Rue du
Mont Givre – 58 320 POUQUES-LES-EAUX**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par une décision de l'associé unique de la SARL Unipersonnelle A2-Strat en date du 8 novembre 2023 concernant l'apport en nature, nous avons établi le présent rapport prévu par l'article L. 225-14 du code de commerce sur l'appréciation de la valeur des apports devant être effectués par Monsieur Philippe LEUWERS au profit de la SARL Unipersonnelle A2-Strat.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

À cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à créer par la société bénéficiaire des apports.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa signature.

Nous vous prions de trouver, ci-après, nos constatations et conclusion présentées dans l'ordre suivant :

- 1- Présentation de l'opération et description des apports
- 2- Diligences accomplies et appréciation de la valeur des apports
- 3- Conclusion

1. PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

**1.1) PRESENTATION DE L'OPERATION EFFECTUEE ET NATURE DES
APPORTS**

Monsieur Philippe LEUWERS, né le 4 avril 1962 à MAZINGARBE (Pas-de-Calais - 62670), de nationalité française, demeurant à POUQUES-LES-EAUX (Nièvre - 58320) 545, rue du Mont Givre, lié à Madame Sophie GANIER par un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, envisage de transmettre à la SARL Unipersonnelle A2-Strat, la toute propriété de deux mille cent seize (2 116) actions, dont il est propriétaire, dans le capital de la société TEXYS HD, SAS au capital de 5 076,70 euros dont le siège social est à VARENNES-VAUZELLES (Nièvre-58640) ZA des Chamonds – 16 rue Edouard Branly immatriculée au registre

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

du commerce et des sociétés de NEVERS sous le numéro 538 141 094, pour une valeur globale de un million trois cent trente-neuf euros (1 000 339 €).

La SAS TEXYS HD a pour objet social :

- La représentation, l'importation et l'exportation ainsi que la distribution de tout ensemble ou sous-ensemble mécanique, électrique, électronique et informatique se rapportant aux diverses formes de transport, d'industrie et de services ;
- la réalisation de toutes prestations de services accessoires relativement aux produits commercialisés.
- la prise de participation de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales quelle que soit la forme ou l'objet ;
- toutes prestations de conseil et d'assistance aux entreprises ou organismes divers en matière de planification, d'organisation, de contrôle, d'information, de gestion et d'informatique, en matière financière et en matière de relations publiques et de communication interne ou externe, l'arbitrage et la conciliation entre la direction et les salariés ;
- toutes activités de direction, de tutelle et de représentation liées à la possession ou au contrôle du capital social, et toutes activités auxiliaires de gestion courante
- la gestion centralisée de la trésorerie du groupe auquel elle appartient ;
- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- l'activité de marchand de biens : l'acquisition en vue de la revente d'immeubles, fonds de commerce, actions ou parts de sociétés immobilières ou de souscriptions à des actions ou parts de société en vue de les revendre ; l'achat ou la location, avec ou sans promesse de vente, de tous terrains, immeubles bâtis ou non bâtis, l'administration, l'exploitation, la location et la mise en valeur, la réalisation de travaux de viabilité et de rénovation, la construction et le lotissement de tous terrains et immeubles et notamment des terrains de la société, l'aliénation de la totalité ou de partie de biens et droits sociaux par voie de vente, échange, promesse de vente, location emphytéotique ou non, apport à une autre société ou de tout autre manière ; l'obtention de tous prêts, facilités de banque ou concours financiers en vue de l'acquisition, la transformation ou la gestion desdits biens, et l'octroi de toutes cautions, avals, gages ou hypothèques en garantie de prêts, facilités de banque ou concours financiers obtenus ;

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSERON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

-la propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, de crédit-bail, de location, de vente etc.. de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ruraux ou urbains, la création, la constitution et le développement de tous domaines et patrimoines immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par voie de location, soit à usage d'habitation, soit à usage rural, soit à usage commercial, soit à usage professionnel, ou autrement de ses immeubles et patrimoines ainsi que leur conservation par tous travaux quelle que soit leur destination ; et

- généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles et commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou d'en rendre l'exploitation plus rémunératrice.

1.2) EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS

Aux termes du projet de traité d'apport, les parties sont convenues de retenir la valeur réelle estimée des actions en tant que valeur d'apport.

En rémunération des apports précités, évalués à un million trois cent trente-neuf euros (1 000 339 €), il sera attribué à Monsieur Philippe LEUWERS un million trois cent trente-neuf (1 000 339) parts sociales numérotées de 1 001 à 1 001 339 de un euro (1€) chacune de valeur nominale de la SARL Unipersonnelle A2-Strat.

1.3) ELEMENTS ESSENTIELS AYANT UNE INCIDENCE SUR LA VALEUR DES APPORTS

La société TEXYS HD détient des participations dans des filiales qui possèdent à l'actif de leurs bilans des immobilisations incorporelles (Marque, concession et droits, frais de recherche et développement) pour lesquelles nous sommes dans l'incapacité d'apprécier la valeur réelle.

2. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la compagnie nationale des commissaires aux comptes :

- Contrôle de la réalité des apports
- Contrôle de la pertinence des méthodes de valorisation retenue

Place de l'Europe
89000 ST-GEORGES-SUR-
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

www.groupe-etc.fr

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Thierry BISSEON
Sandra FAORO
Stéphane DELZAIVE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY
Laëtitia COURVOISIER
Audrey LECOQUET
Christelle NICOLAS
Marie-Hélène GONCALVES

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, compte tenu des observations précédemment formulées au paragraphe 1.3, nous ne sommes pas en mesure de conclure que la valeur des apports s'élevant à un million trois cent trente-neuf euros (1 000 339 €) n'est pas surévaluée et, en conséquence, que la valeur des titres apportés est au moins égal à la valeur au nominal des parts sociales à émettre.

ST GEORGES, le 22 Novembre 2023

Laëtitia COURVOISIER
Commissaire aux Apports
Représentant de la SARL ETC AUDIT